



AVIS AUX PARENTS D'ENFANTS SCOLARISES

Dans le cadre de l'organisation de 68^{ème} foire du jambon braisé, des restrictions de circulation sont nécessaires du jeudi 11 au mardi 16 avril 2024 inclus et perturberont le ramassage scolaire.

1°/ LIGNE NFC11 - NEUFCHATEAU lycéen commune de St Ouen Lès Parey :

- La rue du général Leclerc et de la corvée seront interdites aux véhicules. L'arrêt de bus aller et retour de la mairie et donc transféré durant cette période sur le parking de l'école Primaire de la commune rue général Leclerc.

2° LVC12 - URVILLE - CONTREXEVILLE collège commune de St Ouen Lès Parey :

- La rue du général Leclerc et de la corvée seront interdites aux véhicules. L'arrêt de bus aller et retour de la mairie et donc transféré durant cette période sur le parking de l'école Primaire de la commune rue général Leclerc ;
- L'arrêt prévu au lotissement reste sans changement.

3°/ LVC15 – VRECOURT - CONTREXEVILLE collège commune de St Ouen Lès Parey :

- L'arrêt prévu aux ateliers municipaux aller et retour rue Pie Bois sera décalé durant cette période à l'intersection de la rue des Remonprés et de la rue Pie Bois ;
- Au retour, l'arrêt de la mairie sera déplacé vers le parking de l'école primaire.

4° Pour les lignes LVC 55 et LV56, pas de changement.

Ces restrictions de circulation sont fixées par arrêtés municipaux consultable à l'affichage en mairie et sur l'application « Maelis et panneau pocket »

Information de la Mairie
De Saint Ouen Lès Parey

